

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

Réunion du 14 mars 2025

B 2025 - 05 : Approbation du compte-rendu du Bureau du CASDIS du 27 janvier 2025

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 07 mars 2025 à l'initiative de son président, s'est réuni le vendredi 14 mars 2025, au Conseil Départemental sous la présidence de M. Christophe LE DORVEN, président du conseil d'administration.

Membres présents avec voix délibérative :

M. Christophe Le Dorven, M. Francis Pecquenard, M. Marc Guerrini, M. Didier Garnier, Mme Sylvie Honneur-Bûcher

Membres excusés :

Pouvoir(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-50 et R 1424-1 à R 1424-55.

Le bureau s'est réuni le 27 janvier 2025 et a délibéré sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Considérant que les débats de la séance ont été transcrits dans un compte-rendu.

Le Bureau du CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance du 27 janvier 2025.

Pour : unanimité

Contre : /

Abstention : /